

LISTE ET IMPLANTATION DES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE) SUR LA COMMUNE DE PONT-L'ABBÉ



Défibrillateurs automatisés externes en libre accès

- 1. Mairie Annexe – Square de l’Europe
- 2. Les halles, place de la République
- 3. Bâtiment Ty skol – Place des Carmes



Défibrillateurs automatisés externes (situés à l’intérieur des établissements communaux recevant du public)

- 4.Centre culturel Le Triskell – Rue Mstislav Rostropovitch
- 5. Halle de tennis – Rue des Chevaliers
- 6. Stade municipal – Rue Louis Lagadic
- 7. Ecole primaire Jules Ferry – Place des Carmes
- 8. Patronage laïque – Rue Jules Ferry
- 9. Salle omnisports de Kerarthur – Rue Laënnec
- 10. Centre de découverte Rosquerno Estuaire – Chemin de Rosquerno
- 11. Complexe sportif Jean-Pierre Fauché – 13 rue du Douric Coz
- 12. Maison Pour Tous – rue du petit train

VOUS ÊTES TÉMOIN D’UN MALAISE CARDIAQUE... QUE FAIRE ?

- 1. Appelez les secours en composant le 15 ou 18. Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
- 2. Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d’aller chercher le plus vite possible un défibrillateur. (Voir liste des implantations ci-dessous).
- 3. Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales de l’appareil.
- 4. Attendez près de la victime l’arrivée des secours (10 minutes en moyenne).

